



1512, RUE CHÂTILLON
MAISONNETTE N.-B.
E8N 1S4

Phone/Tél: (506) 726-2717
Fax/Télec: (506) 726-2718
info@maisonnette.ca
www.maisonnette.ca

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAISONNETTE
LE JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017 À 18H30 À L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Relevé des présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflit d'intérêts (S/O)
5. Budget 2018
6. Achat enseigne lumineuse
7. Période de question
8. Ajournement



Carole Frigault, secrétaire-trésorière et greffière



1512, RUE CHÂTILLON
MAISONNETTE N.-B.
E8N 1S4

Phone/Tél: (506) 726-2717
Fax/Téloc: (506) 726-2718
info@maisonnette.ca
www.maisonnette.ca

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAISONNETTE

**LE JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017 À 18H30
À L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

- Présents :** Viviane Baldwin, mairesse;
Jules Boudreau, maire adjoint/ conseiller;
Michèle Poirier, conseillère;
René Poirier, conseiller.
- Absent :** Joanne Cormier Baldwin, conseillère.

1. Ouverture

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux citoyens présents et appelle l'assemblée à l'ordre.

2. Relevé des présences

Deux citoyens présents.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Poirier;
Appuyé du conseiller Boudreau;
Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté;
Adopté.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts à déclarer.

5. Budget 2018

Madame la mairesse fait part des grandes lignes du budget 2018 aux citoyens et annonce à ceux-ci qu'il n'y aura pas de hausse de taxe cette année.

Le conseiller Boudreau propose que le conseil de la municipalité de Maisonnette accepte que la somme de 476 532 \$ soit le budget total de fonctionnement de la municipalité, que la somme de 368 777 \$ soit le mandat de la municipalité pour l'année 2018 et que le taux d'imposition soit de 1.4490 \$;

Appuyé du conseiller Poirier;
Adopté.

6. Achat d'une enseigne lumineuse

ATTENDU QUE la société est à l'ère numérique et qu'une affiche lumineuse est un moyen de communication efficace;

ATTENDU QUE l'affiche lumineuse actuelle est désuète, fonctionne mal et nous empêche d'afficher adéquatement les messages voulus;

ATTENDU QUE nous ne bénéficions pas d'un service après-vente adéquat avec le fournisseur de l'affiche actuelle;

ATTENDU QUE Libertévision Inc. nous offre un produit de qualité supérieur, un prix moindre à l'unité de surface d'affichage, une garantie de 5 ans sur les pièces ainsi qu'une garantie de deux ans sur la main-d'œuvre et la possibilité de financement sur 5 ans;

La conseillère Poirier propose que le village de Maisonnette entame les démarches requises pour faire l'acquisition d'une affiche lumineuse auprès de la compagnie Libertévision par un dépôt de 9200\$ taxe incluse;

Appuyé du conseiller Boudreau;
Adopté.


7. Période de questions

Monsieur Laurent Godin : Est-ce que l'affiche lumineuse qui sera installée sera semblable à celle du village de Bertrand?

Réponse (maire) : Nous n'avons pas les dimensions exactes de celle de Bertrand, mais ce sera approximativement la même chose.

8. Ajournement

Le maire propose l'ajournement de la réunion à 18 h 41.


Viviane Baldwin, mairesse


Carole Frigault, secrétaire-trésorière et greffière